

Y A-T-IL DE LA MÉTAPHORE SOUS LES NOMS PROPRES EN ANTONOMASE?

par
Georges Kleiber

The aim of this paper is to give a limited answer to one of the questions around the antonomasia of proper names: is antonomasia to be interpreted only as a metaphorical use of proper names? The paper examines the argumentation presented by N. Flaux (1991) in favour of the non-metaphorical character of proper names used in antonomasia. The first part of the discussion describes two kinds of situations described by N. Flaux through some examples of antonomastic use of proper names, the conclusion of N. Flaux being that these situations are not a particular case of metaphor. The second and the third parts analyse both situations from a different viewpoint to show that the examples are not relevant enough to allow such a conclusion.

Introduction

Faut-il réduire l'antonomase du nom propre de personne à la métaphore? L'objectif de cet article n'est pas d'apporter une réponse complète à cette question. Nous entendons simplement réexaminer deux arguments présentés dans un article stimulant et novateur de N. Flaux (1991) qui appuient la thèse du caractère non métaphorique du nom propre de personne ainsi employé.

Un tel réexamen n'est toutefois pas sans intérêt: non seulement, il permet de jeter quelque lumière sur le statut métaphorique ou non du nom propre de personne en antonomase, mais il fournit également des indications nouvelles sur le fonctionnement des noms propres déterminés ou 'modifiés' (Burge, 1973 et Kleiber, 1981), sur la généralité et sur les termes massifs. Il participe ainsi à un triple renouvellement: celui des études sur le nom propre quantifié, déclenché par les recherches de Jonasson (1982, 1987, 1990 a, 1990 b, 1990 c, 1991, 1992 et 1993) et de Gary-Prieur (1989, 1990 et 1991) (1), celui de l'approche de la généralité (2) et enfin celui des recherches sur l'opposition *termes massifs/termes comptables* à l'origine duquel se trouvent les travaux de Galmiche (1986, 1987 et 1989) et le Colloque de Metz (novembre 1987) (3).

Nous procéderons en trois étapes. La première introduira à travers

le problème du statut du nom propre en antonomase les deux emplois mis en avant par N. Flaux pour conclure qu'il ne s'agit pas d'un cas particulier de métaphore. La deuxième et la troisième réanalyseront ces deux situations en vue de montrer qu'elles ne sont pas suffisamment pertinentes pour légitimer une telle conclusion.

1. Des noms propres métaphoriques? Deux arguments contre

Il est devenu courant de qualifier de métaphoriques des noms propres déterminés tels que l'emploi de *Napoléon* dans 1):

1) *Paul est un vrai Napoléon*

où la rhétorique voit un phénomène d'*antonomase* (Meyer et Balayn, 1981), parce que l'adjonction d'un déterminant a pour effet de transformer le nom propre en une sorte de nom commun. L'appellation de *métaphorique* repose d'une part sur le contraste de tels emplois avec les autres emplois de noms propres non déterminés comme dans 2):

- 2) a) *Il n'y a pas de Sophie à l'adresse indiquée*
- b) *C'est un François Mitterrand détendu qui nous a accueillis*
- c) *Le Napoléon de Sainte-Hélène faisait pitié à voir*

et d'autre part sur la ressemblance avec des emplois de noms communs notoirement métaphoriques comme 3):

3) *Paul est un (vrai) cochon*

Ce qui unit 1) à 3), et l'oppose en conséquence à 2), est, premièrement, l'attribution au référent d'une prédication *impertinente*. Paul n'appartient pas à la classe dénotée par le prédicat: ce n'est pas un être appelé *Napoléon* (ou, autre sens possible, il n'appartient pas à la famille *Napoléon*) et ce n'est évidemment pas un cochon. Il y a en deuxième lieu une identité dans le mécanisme interprétatif de tels énoncés: l'interprétation de 1) et 3) fait appel, à un moment donné ou à un autre, à la similitude (4).

Un processus de comparaison intervient dans la compréhension des deux énoncés: on comprend que si Paul peut être dit un (vrai)

Napoléon ou un (véritable) cochon, c'est parce qu'il ressemble à ou présente des traits communs avec le porteur du nom propre (5) ou avec cet animal domestique que les dictionnaires définissent comme 'porc élevé pour l'alimentation'.

Est-ce toutefois suffisant pour parler de métaphore dans les deux cas? Nelly Flaux (1991) pense que non: 'En dépit de profondes analogies, écrit-elle, les mécanismes sous-jacents à l'interprétation d'énoncés contenant un nom commun figuré ou un nom propre en antonomase ne sont pas identiques'. Deux différences de comportement en témoignent selon elle: la référence générique et l'emploi du partitif.

La référence générique en *Le*

Flaux observe que les noms propres en antonomase sont réfractaires à la détermination générique par l'article *le*, alors qu'ils acceptent les deux autres articles génériques *les* et *un*:

- 4) *Les Harpagon sont malheureux*
- 5) *Un Harpagon est malheureux*
- 6) **L'Harpagon est malheureux* (ex. de Flaux)

Le nom commun métaphorique, par contre, admet les trois types de déterminants génériques comme le montre l'exemple du métaphorique et sans surprise *cochon* revivifié par Flaux en un ludique et inattendu *goret* destiné aux enfants:

- 7) *Les goretts sont mal vus en société*
- 8) *Un goret est mal vu en société*
- 9) *Le goret est mal vu en société*

A quoi tient cette divergence? L'explication proposée par Flaux met en avant le fait que le référent d'un SN générique en *le* dénote un objet général. Comme un objet général 'est construit par abstraction des propriétés particulières des individus' (Flaux, 1991), il ne peut être

atteint par un nom propre, puisque celui-ci 'garde toujours un lien avec le référent d'origine qui, lui, est porteur de propriétés particulières dont on ne peut faire abstraction'. S'il s'employait de la sorte, il cesserait en même temps d'être un nom propre. Les noms propres passés totalement du côté des noms communs et qui ont donc rompu toute attache avec le porteur du nom propre originel acceptent le déterminant générique *le*:

10) *La Harpie finit toujours par dresser les gens contre elle*

'L'exclusion du *le* générique, suggère Flaux, pourrait ainsi constituer un test pour reconnaître les *vrais* noms propres de ceux qui ont basculé dans la catégorie des noms d'objets généraux'. Il n'y a plus d'antonomase lorsque l'article générique *le* est possible. Inversement, un nom propre en antonomase tel que *Napoléon* dans 1) *Paul est un vrai Napoléon* ne fonctionne pas comme un nom commun métaphorique: il 'reste bien, en dépit du fait qu'il acquiert un contenu conceptuel, un *désignateur rigide* attaché univoquement à son référent d'origine' (Flaux, 1991).

Le partitif

La structure à présentatif (11):

11) *Il y a du Npr chez SN*

confirme une telle conclusion. Flaux observe en effet que le nom propre dit *métaphorique* peut figurer dans la tournure partitive (11), alors que le nom commun métaphorique s'y refuse:

12) *Il y a de l'Harpagon chez Pierre*

13) ?? *Il y a du goret chez Pierre* (ex. de Flaux)

S'il s'agit d'un nom commun 'littéral', le résultat varie selon le nom choisi:

14) ? *Il y a de l'avare chez Pierre*

15) *Il y a du tyran chez cet homme-là* (ex. de Flaux)

La raison de cette divergence réside à nouveau dans la désignation rigide que continue d'exercer le nom propre en antonomase. Flaux explique en effet le nom propre partitif de 12) à partir d'une neutralisation de l'opposition massif/comptable opérée par le nom propre en antonomase. 'Cette opposition, précise-t-elle, n'a en effet plus de pertinence, en raison du lien qui rattache le nom propre *Harpagon* à son référent initial, lequel est un objet unique.' Avec les noms communs, dans leur sens littéral ou figuré, cette neutralisation ne peut être obtenue aussi facilement, puisqu'ils ne renvoient pas à un objet unique. L'opposition 14)/15) s'explique par la présence, cas de 14), ou l'absence, cas de 15), d'un nom de propriété correspondant. Ainsi si 14) est déviant, c'est parce que l'on dispose du nom de propriété *avarice*, 16) ne disant pas autre chose que 14):

16) *Il y a de l'avarice chez Pierre*

Dans le cas contraire comme avec *tyran*, la construction avec le partitif trouve droit de cité.

En transition

Il n'est pas inutile, avant de réexaminer ces deux différences de comportement, de souligner leur importance dans le débat sur le statut métaphorique ou non des noms propres en antonomase. Ils constituent des arguments de poids pour la thèse non assimilatrice en ce qu'ils fournissent des preuves, certes, non décisives, mais indispensables à une telle position. L'option non métaphorique ne peut en effet se contenter de mettre en avant que dans l'interprétation d'un nom propre en antonomase le porteur du nom propre n'est pas oublié ou que le nom propre même déterminé ne devient pas un nom commun comme les autres. Tout simplement parce que les partisans de l'option métaphorique défendent eux aussi ce point de vue: l'appellation de *nom propre métaphorique* est précisément destinée à marquer qu'il ne s'agit pas de nom commun, que le nom propre métaphorique conserve une spécificité due à son origine et à la 'mémoire du référent' porteur de ce nom. Toutes les analyses menées avec une visée métaphorique (6) fondent

l'interprétation d'un nom propre tel que *Napoléon* de 1) *Paul est un vrai Napoléon* sur le porteur du nom propre. Il est vrai que l'on pourrait choisir sur cette base d'exclure les noms propres des emplois métaphoriques, mais cela relèverait d'une décision définitive qui, parce qu'elle limite d'emblée la métaphore nominale aux seuls noms communs, apparaîtrait vite arbitraire. Comme apparaîtrait arbitraire le fait d'exclure les adjectifs *français, hugolien*, etc., de la classe des adjectifs sous prétexte qu'ils sont formés sur des noms propres et que leur interprétation continue de mettre en jeu ces noms propres.

Dire que le nom propre en antonomase n'est pas un cas de métaphore, parce que son interprétation se rapporte cruciallement au porteur du nom propre n'est ainsi pas suffisant. D'autres faits doivent être invoqués: des données qui tendent à montrer que le mécanisme interprétatif n'est pas le même, des emplois qui, comme les deux situations mises en avant par Flaux, sont la manifestation d'une différence irréductible entre les deux types d'expressions. D'où l'importance de cette divergence de comportement en référence générique et en structure partitive. D'où l'utilité aussi de réexaminer ces données.

2. Le générique: une donation massive du référent

On commencera par un constat: les jugements d'acceptabilité que l'on peut porter sur les énoncés 6), 9) et 10) ne sont pas tranchés. C'est ainsi que l'on peut avoir, d'une part, le sentiment que 9):

9) *Le goret est mal vu en société*

n'est pas beaucoup meilleur que 6):

6) *L'Harpagon est malheureux*

proximité qui apparaît encore mieux si l'on utilise le prédicat de 6) dans 9):

17) *L'Harpagon est mal vu en société*

et, d'autre part, l'impression que 10):

10) *La Harpie finit toujours par dresser les gens contre elle*

serait beaucoup mieux formulé avec un autre déterminant générique:

18) *Une Harpie finit toujours par dresser les gens contre elle*

19) *Les Harpies finissent toujours par dresser les gens contre elle*

Sans constituer pour autant un contre-argument indiscutable, cette observation est au moins une incitation à reprendre l'analyse formulée par Flaux. L'élément essentiel de cette analyse est que *le N* générique a pour référent un objet général, et qu'un tel référent est donc incompatible avec un nom propre, puisque celui-ci continue, en désignateur rigide, de renvoyer à un particulier. Mais que recouvre exactement l'expression d'*objet général*? S'il s'agit de marquer par là le fait qu'il s'agit d'un référent générique, alors le terme vaut également pour les deux autres articles génériques. Si, par contre, il faut l'entendre dans le sens de l'ensemble des propriétés associées à N, donc de l'intension de N (7) – ce qui semble être le cas pour Flaux – elle ne peut plus rendre compte de tous les emplois de *le* générique. Si elle semble convenir pour des énoncés tels que 20) et 21):

20) *Nous allons étudier aujourd'hui le chat*

21) *Le chat est un mammifère*

elle est beaucoup moins adéquate pour des énoncés comportant des prédicats dits *d'espèce*:

22) *Le castor est en voie de disparition*

23) *Le castor abonde dans la région*

ou des prédicats événementiels tels que dans:

24) *Le lynx a été réintroduit dans les Vosges en 1972*

Il nous semble préférable d'aborder la généricité de *Le N* sous un

autre angle et d'y voir un SN massif. L'hypothèse que nous avons défendue ailleurs (Kleiber, 1990) est que la combinaison *le* générique + N comptable aboutissait à un SN massif, c'est-à-dire un référent homogène, qui n'est plus constitué d'occurrences discernables. Alors que *les* donne la généralité de façon comptable, en maintenant la distinguabilité entre les occurrences, *le* la donne de façon massive en neutralisant la discernabilité inhérente à la classe de N auxquels il s'applique. Cette solution a l'avantage de pouvoir rendre compte de la distribution de *le* générique par rapport à celles de *les* et de *un*. Pour que la donation massive de la généralité d'un N comptable puisse avoir lieu, il faut en effet à chaque fois que l'homogénéisation entraînée par *le* soit justifiée d'une manière ou d'une autre. On prédit par là-même également que, dès qu'il y a un facteur de discernabilité saillant, *le* générique aura du mal à s'installer. Nous ne citerons qu'un exemple, celui de l'emploi déontique. Galmiche (1983) et Danon-Boileau (1989) ont noté l'impossibilité pour *le* générique de servir dans un énoncé déontique, alors que *un* et *les* sont aptes à remplir une telle tâche:

- 25) * *L'enfant ne met pas ses coudes à table* (dans le sens déontique de 'ne doit pas mettre ses coudes à table')
- 26) *Un enfant ne met pas ses coudes à table*
- 27) *Les enfants ne mettent pas leurs coudes à table*

Cette impossibilité fonctionnelle repose sur le fait que la déonticité implique des situations particulières d'application et en tant que telle suppose la discernabilité des occurrences. Elle est par là-même compatible avec *un* et *les*, mais ne peut s'accorder avec *le*, dans la mesure où *le* impose l'homogénéité des occurrences et va donc dans le sens contraire de la visée déontique. Je ne puis utiliser un énoncé comme 25) pour inciter tel ou tel enfant particulier à ne pas mettre ses coudes à table, parce qu'une telle situation engage une occurrence particulière, distinguée des autres, et s'oppose donc à la vision homogène qu'entraîne *le*.

Notre hypothèse n'a pas de mal à expliquer le caractère non tranché des jugements d'acceptabilité sur les énoncés 9), 6), 10) et 17). Si 9) *Le goret est mal vu en société*, 6) *L'Harpagon est malheureux* et 10) *La Harpie finit toujours par dresser les gens contre elle* paraissent tels

quels bizarres, c'est parce que l'on ne voit pas quel est le pourquoi de l'homogénéisation opérée par *le*. En dehors de tout autre contexte justificateur, ni la nature du N, ni le prédicat ne paraissent suffisants pour rendre le tour naturel. On aura remarqué que le changement du prédicat de 6) par celui de 9) améliore sensiblement l'acceptabilité de 6). L'énoncé 17) *L'Harpagon est mal vu en société* est en effet bien meilleur que 6), tout simplement parce que le prédicat *être mal vu en société* appliqué au nom propre en antonomase *Harpagon* permet d'imaginer une situation de contraste (l'Harpagon se trouve opposé à d'autres types) qui, comme nous allons le voir ci-dessous favorise une donation générique massive du référent. Il n'en va pas exactement de même avec 9), parce que *goret* (ou *cochon*) en sens figuré ne correspondent pas comme *Harpagon* en antonomase à une typification sociale pré-établie susceptible de rendre accessible aussi aisément une situation de contraste.

Passons maintenant à des emplois appropriés de *le* générique. Notre hypothèse prédit que la présence de facteurs favorables à une vision homogène de la catégorie du N comptable rend possible une détermination générique en *le*. Qu'en est-il pour les noms propres en antonomase? La prédiction se vérifie pour les antonomases lexicalisées, c'est-à-dire pour les noms propres tels que *Harpagon*, *Don Juan*, *Tartuffe*, etc., qui possèdent un sens conventionnel, comme *avare*, par exemple, pour *Harpagon*, sans que pour autant les amarres avec le porteur du nom propre originel soient toutes rompues (8). Il est en effet possible d'utiliser *le* générique pour de tels noms propres lorsque la massivité entraînée par *le* est justifiée. Ainsi peut-on avoir un énoncé tel que 28):

- 28) *L'Harpagon est un homme avare*

dans la mesure où le caractère définitoire (analytique) de l'assertion constitue le facteur justificateur de l'homogénéisation: le prédicat *être un homme avare* représente en effet le trait rassembleur de toutes les occurrences d'*Harpagon*. Dans 29):

- 29) *L'Harpagon est plus dangereux que le Tartuffe*

c'est le contraste, qui, ainsi que nous l'avons annoncé ci-dessus, s'avère pertinent pour l'établissement d'une donation massive d'un référent intrinsèquement comptable. On comprend pourquoi: une telle

situation, ayant précisément pour but d'opposer les catégories sur ce qui est commun à chacune d'entre elles, a pour effet bien souvent de neutraliser les différences des occurrences constitutives. Pour 30), enfin, je crois que c'est la présence de l'espace *dans les grandes familles*, qui ouvre la voie à *le* en fournissant un cadre oppositif propice à son emploi (cf. Galmiche, 1990):

30) *Dans les grandes familles, l'Harpagon se repère facilement*

Les noms propres en antonomase discursive, auxquels ne s'associent pas une ou des propriétés typiques conventionnelles, ne se prêtent guère, par contre, à une détermination par *le* générique. C'est ainsi que, même dans un contexte massificateur favorable, l'on aura difficilement des énoncés tels que 31) en interprétation d'antonomase discursive:

31) ?? *Le Brejnev est plus dangereux que le Gorbatchev*

La raison en a été donnée ci-dessus: leur emploi engage inévitablement la distinguabilité des occurrences. L'absence de trait conceptuel *a priori* fait en effet que le porteur du nom propre se trouve crucialement engagé dans l'interprétation de l'antonomase. En cas d'antonomase lexicale, celui-ci n'intervient plus directement ou, si l'on veut, activement, puisqu'un contenu sémantique lui est déjà associé. Avec l'antonomase discursive, au contraire, il est le pivot interprétatif même. Il bloque, du coup, toute constitution d'une catégorie homogène, c'est-à-dire constituée d'occurrences indistinguables, puisqu'il implique au premier chef la distinctivité. Cela se manifeste dans la contradiction que représente la formule *le x comme Nom propre* en interprétation générique si le nom propre n'a pas de 'sens' descriptif *a priori* comme *Harpagon*. Une telle contrainte ne se retrouve pas avec *les* ou *un*:

32) *Les Brejnev sont plus dangereux que les Gorbatchev*

33) *Un Brejnev est plus dangereux qu'un Gorbatchev*

parce qu'ils autorisent la construction d'une classe générique à partir d'un particulier. Les formules *les x comme Brejnev* et *Un x comme Brejnev*, qui traduisent l'interprétation métaphorique de *Les*

Brejnev et *Un Brejnev*, n'ont plus rien de contradictoire.

Du côté des noms communs métaphoriques, la situation n'est plus tout à fait la même, dans la mesure où, comme l'explique fort bien Flaux dans la troisième partie de son article, les noms communs, ayant un contenu conceptuel *a priori*, on ne retrouve plus le problème des occurrences particulières du nom propre. On se contentera toutefois de signaler que ce n'est pas pour autant que les choses vont beaucoup mieux. Même dans des conditions favorables à une saisie homogène, il nous semble que l'emploi de *le* apparaît étrange. Il suffit pour s'en convaincre d'essayer d'imaginer des exemples qui passent la rampe. Nous n'essaierons pas d'expliquer pourquoi. Il nous suffit d'avoir expliqué ici, à l'aide de notre hypothèse sur la donation massive effectuée par un SN générique du type *le + Nom comptable*, le comportement du nom propre en antonomase avec l'article défini générique *le*. Le résultat de cette analyse montre que la référence générique ne représente pas un argument solide pour refuser au nom propre en antonomase le statut d'expression métaphorique. Le réexamen du second argument va dans le même sens.

3. *Il y a de l'Harpagon chez Pierre*

La différence mise en relief ici est l'inverse de celle relevée en situation générique. C'est cette fois-ci le nom commun métaphorique qui ne peut apparaître dans la structure partitive *Il y a du N chez SN*:

12) *Il y a de l'Harpagon chez Pierre*

13) ?? *Il y a du goret chez Pierre*

De façon plus générale même, le nom commun est récalcitrant à figurer dans une telle construction. Il n'est approprié que s'il n'existe pas de nom de propriété correspondant:

14) ? *Il y a de l'avare chez Pierre*

15) *Il y a de l'avarice chez Pierre*

16) *Il y a du tyran chez Pierre*

Les faits ne sont, là également, peut-être pas aussi nets que le présente Flaux. Si l'on accepte que le nom commun de 13) est considéré comme métaphorique sur la foi d'emplois tels que 34):

34) *Pierre est un goret*

il faut admettre au vu de paires d'exemples telles que 35) et 36):

35) *Pierre est un bulldozer*36) *Il y a du bulldozer chez Pierre*

que le nom commun métaphorique a également droit de cité dans ce type de construction.

On pourrait s'en tenir là et considérer que sur ce point noms propres en antonomase et noms communs métaphoriques ne se séparent pas crucialement. Il est toutefois plus instructif d'aller plus loin et d'observer qu'en fait dans ce type de structure le nom propre n'est pas véritablement métaphorique, puisqu'il n'y a pas de 'délict référentiel', en l'occurrence de catégorisation induite (Pierre n'est pas dit être un Harpagon ou du Harpagon) et, partant, pas de mécanisme analogique à l'oeuvre dans le processus interprétatif. La glose *Pierre a quelque chose d'Harpagon* l'indique bien. Le même raisonnement s'applique, bien entendu, aussi à 13) et à 36) qui, effectivement, ne présentent pas un emploi métaphorique du nom commun : Pierre n'est pas assimilé à un goret ou à un bulldozer. 13) et 36) affirment uniquement qu'il a quelque chose du goret ou du bulldozer.

Ce second constat pourrait lui aussi clore le débat. Ce faisant, on laisserait non résolue une question soulevée par l'argument de Flaux: pourquoi le nom propre, comme le montrent 37) et 38), quelle que soit leur 'hardiesse':

37) *Il y a du Mitterrand en Pierre*38) *Il y a un peu de la Marie en Pierre*

Flaux fournit un élément de réponse: s'il y a un nom de propriété correspondant (cf. *avarice*), le nom commun partitif (*de l'avare*)

s'avère superflu. Mais comment expliquer alors que 16) est bien formé, alors qu'il existe le nom *tyrannie*:

39) *Il y a de la tyrannie chez Pierre*

D'autre part, l'existence de 12) se trouve menacée par une telle explication: comme Harpagon passe pour être le parangon de l'avarice et que l'on dispose du nom de propriété *avarice*, l'énoncé 12) *Il y a de l'Harpagon chez Pierre* devrait être d'une acceptabilité similaire à celle de 14) ? *Il y a de l'avare chez Pierre*.

Si ce n'est pas le cas, c'est qu'un autre facteur est responsable d'un tel état de choses. Nous suggérerons qu'il s'agit d'un phénomène lié directement à l'emploi massif d'un nom propre vs d'un nom commun. Plus précisément à la possibilité d'interpréter *Pierre a quelque chose du Nom propre / Pierre a quelque chose du Nom commun*.

Il convient avant tout de cerner de plus près le type d'emploi de nom propre modifié dont il s'agit exactement dans ce type de structure. Un nom propre modifié donne lieu à la constitution d'une catégorie, comptable ou massive selon la détermination effectuée (cf. *un Albert, Les Albert, l'Albert que je connais / de l'Albert*). Cette catégorisation débouche sur des interprétations diverses structurées par différentes oppositions (voir sur ce sujet les travaux de M.N. Gary-Prieur et de K. Jonasson) qui conduisent à distinguer essentiellement cinq types d'emplois:

a) emploi dit *déminutif* (Jonasson, Gary-Prieur) :

40) *J'ai connu une Minville, il y a longtemps, très longtemps* (Jonasson)

b) emploi dit de *fractionnement* (Jonasson):

41) *Le Hugo de 1825 ne vaut pas le Hugo de la vieillesse*

Nous avançons, main dans la main, dans les rues d'un Paris ensoleillé (Gary-Prieur) (9)

c) emploi dit *exemplaire* (Gary-Prieur):

42) *Un De Gaulle aurait réagi immédiatement*

Un Pardo, un Casoni, pour ne citer qu'eux sont 'limite' au plan international (Journal Les Dernières Nouvelles, 22/02/1991)

d) emploi dit *métaphorique*.

1) *Paul est un vrai Napoléon*

43) *Sartre, ce Hugo de notre siècle* (Nouvel Observateur, cité par Jonasson)

e) emploi dit *métonymique* (10):

44) *J'ai écouté du Mozart*

45) *C'est un Matisse, ça*

Nous avons déjà séparé notre emploi partitif du cas métaphorique. Il faut également le distinguer de l'emploi dit *métonymique*. Le critère, en la circonstance, est le genre. Comme l'a souligné M.N. Gary-Prieur (1990), les emplois du type 44) -45) n'acceptent que le masculin, quel que soit le genre du porteur du nom propre:

46) * *J'ai lu de la Françoise Sagan*

47) *J'ai lu du Françoise Sagan*

Or, dans la structure analysée, le porteur du nom impose son genre et le féminin est donc possible:

48) *Il y a de la Messaline chez elle* (cf. ? *du Messaline*)

En fait, ce partitif est à ranger avec les emplois dits de fractionnement. La spécificité de ces emplois – nous faisons abstraction ici des différences relevées par Gary-Prieur (1991) – est de renvoyer à un référent qui n'est plus 'la totalité du particulier désigné par le nom propre nu' (Jonasson, 1992). 'Celui-ci, comme le précise Jonasson, est pour ainsi dire éclaté ou fractionné en *aspects*, *manifestations* ou *sous-individus* et c'est un tel objet référentiel qui est visé maintenant' (11).

L'hypothèse que nous faisons est que notre partitif *du Harpagon* constitue un des emplois de la version massive de ces emplois de fractionnement. Nous nous opposons donc sur ce point à Jonasson (à paraître b) qui considère que si le nom propre est utilisé avec le partitif le particulier porteur du nom n'est plus visé. Dans un exemple comme *embrasser du Claude et du Mathilde*, cité par Wilmet (1988, p.98), les SN *du Claude et du Mathilde*, contrairement à ce que pense Jonasson, peuvent fort bien référer aux porteurs du nom. Si on ne craignait pas d'être horrible et macabre, on proposerait un massif produit par le 'broyeur universel' de Pelletier (1975), cette 'machine' qui réduit tout objet comptable en une bouillie 'massive'. Nous n'irons évidemment pas jusque là. Le partitif *Du Nom propre* de la construction *Il y a de l'Harpagon chez Pierre* nous paraît suffisant pour représenter un exemple d'un type d'emploi massif de 'division' (12).

Cette division (cf. la glose *quelque chose de Nom propre*) s'opère, non pas sur le corps du particulier désigné par le nom propre (sinon c'est le retour du 'broyeur!'), mais sur ce qui fait sa personnalité: qualités, défauts, attitudes, comportements, etc., qui lui sont caractéristiques et qui font ce qu'il est. Pourquoi alors le massif ici? Il répond à deux faits. D'une part, au fait que ces caractéristiques prises ensemble forment une réalité abstraite continue, homogène. Il permet d'exprimer, d'autre part, je crois, qu'il ne s'agit pas d'un aspect particulier, précis de la personnalité du référent qui est visée, mais une partie vague, indistincte, dont on ne peut ou dont on ne veut précisément pas énumérer les composantes. En écho au massif de pluralité indéfinie (Galmiche), on pourrait appeler ce massif *massif de division* ou *de partition indéfinie*. Il faudrait encore préciser de nombreux points: expliciter le rapport avec la partition comptable du type *un François souriant*, etc., qui exige, comme il fallait s'y attendre, une expansion (13) et surtout déterminer les conditions d'emploi, assez limitées, d'un tel massif (14). L'essentiel, pour notre propos, est d'avoir montré pourquoi un nom propre de personne peut toujours fonctionner dans une structure partitive comme *Il y a de l'Harpagon chez Pierre*. Il reste à régler le sort des noms communs.

Pourquoi n'entrent-ils pas aussi facilement dans la structure *Il y a du Nom commun chez Pierre*? Pourquoi *Il y a du cochon* (ou *du goret*) *chez Pierre* paraît moins bien venu que 49) ou 36) :

49) *Il y a du loup / du lion chez Pierre*

36) *Il y a du bulldozer chez Pierre*

Nous risquerons un essai d'explication, sans être toutefois sûr que nous sommes sur la bonne voie, tant la situation est délicate à analyser. Il y a tout d'abord le fait que le référent du nom commun, c'est-à-dire la catégorie dénotée par le nom commun, doit être tel qu'il fournisse la contre-partie abstraite de la réalité continue disponible *a priori* pour chaque particulier humain porteur d'un nom propre sur laquelle s'opère la division homogène indéfinie. L'absence d'un tel élément élimine bon nombre de noms communs (cf. ?? *Il y a de la table chez Pierre*). Mais ce n'est pas tout. Nous suggérerons ensuite que c'est sans doute la nature du référent dans lequel se trouve localisée la partie 'massive' qui se révèle déterminante. On observe en effet que si l'on substitue à Pierre un animal, par exemple, le partitif *du cochon* peut apparaître dans la structure avec une interprétation massive 'abstraite' (15) similaire à celle donnée pour les noms propres partitifs de personne:

50) *Il y a du cochon chez ce chien*

Dans cette interprétation abstraite, il s'agit d'une division indéfinie du cochon pris dans ses caractéristiques typiques, dans ce qui fait qu'un cochon est un cochon, en somme dans son comportement global de cochon. L'attribution à un chien d'une telle partie ne fait pas difficulté étant donné que la proximité de ces deux animaux permet de comprendre sans trop de mal en quoi un chien peut relever d'un tel type. Celle à un homme, par contre, fait difficulté, puisqu'il se trouve un certain nombre de caractéristiques de ce comportement global cochon dont on ne voit pas, en l'absence de toute information supplémentaire, quel correspondant elles pourraient avoir du côté des humains. Certes, la saleté est un trait de correspondance possible, mais ce n'est qu'un aspect de ce comportement global. Et là intervient donc le blocage imposé par le tour massif : si le massif est utilisé, ce n'est pas pour exprimer une propriété précise, mais une partie indéfinie du bloc homogène formé par l'ensemble des propriétés. C'est pour cette raison que *Il y a du cochon chez Pierre* reste inapproprié pour exprimer que Pierre... est un cochon. Avec *lion* ou *loup*, par exemple, nos connaissances sur ces animaux rendent disponibles un

ensemble de propriétés (*fierté, noblesse, attitude, férocité, etc.*) que l'on retrouve dans la personnalité des humains et qui peuvent former un type humain (16), de telle sorte qu'un énoncé comme 49) est pertinent, c'est-à-dire peut être interprété sans efforts démesurés.

Le même raisonnement s'applique au *bulldozer*, auquel s'attache un ensemble de propriétés qui se retrouvent dans le type humain du fonceur qui ne recule devant rien et qui autorisent ainsi la division indéfinie opérée par le tour partitif d'un énoncé comme 36). On terminera avec 14) et 16):

14) ? *Il y a de l'avare chez Pierre*

16) *Il y a de l'avarice chez Pierre*

en mentionnant que, si effectivement 14) paraît inapproprié pour exprimer 16), à cause des raisons suggérées ci-dessus, il peut s'interpréter sans trop de peine comme signifiant que Pierre présente des aspects (qui restent imprécis) du comportement de l'avare. Nous sommes conscient, en disant cela, d'avancer des propositions qui sont elles-mêmes encore bien imprécises et que derrière les faits décrits il y a peut-être un autre principe explicateur que celui que nous avons risqué.

Conclusion

Notre conclusion sera par contre plus ferme sur l'objectif que nous nous sommes fixé au début de ce travail. L'examen des deux arguments syntaxiques mis en avant par Flaux pour justifier l'irréductibilité de l'antonomase du nom propre à la métaphore a révélé qu'ils n'étaient pas suffisants pour conclure au caractère non métaphorique d'un emploi tel que celui de *Napoléon* dans *Paul est un vrai Napoléon*. Il a mis également à jour toute une série de problèmes concernant les termes massifs, les noms propres quantifiés et l'expression de la généricité. Une prochaine étape devrait conduire à étudier, à la lumière des résultats obtenus par Gary-Prieur (1990) en ce domaine, quel est le rapport entre les emplois des noms propres massifs de *C'est du Louis tout craché, C'est un Bach! du Bach, Il y a du Louis là-dessous* et le présentatif partitif de *Il y a de l'Harpagon là-dessous*. Partant, on pourra peut-être mieux répondre à la

question du statut massif des noms propres soulevée par Jonasson (1992).

6, rue du Pressoir
F-68250 Pfaffenheim

Notes

1. Un numéro de *Langue française* (1991) dirigé par Gary-Prieur porte sur ce problème (articles de Flaux, Gary-Prieur, Jonasson, Noailly-Le Bihan, Kleiber et Wilmet). On se reportera aussi aux deux ouvrages sur le nom propre parus en 1994, après la rédaction de ce travail : celui de Gary-Prieur (*La grammaire du nom propre*, PUF, Paris) et celui de Jonasson (*Le nom propre*, Duculot, Louvain-la-Neuve). Noailly a également organisé en avril 1994 à Brest un colloque entièrement consacré au nom propre.
2. Ces cinq dernières années ont donné lieu à une littérature abondante sur le sujet: numéros de revues (*Langages* 79; *Travaux de linguistique* 19; *Equivalences* 17 et 18; *Modèles linguistiques* 11/2), ouvrages collectifs (*Rencontre(s) avec la généricité*, Klincksieck, Paris, 1987), colloques (Bruxelles décembre 1988) et de nombreux articles ou chapitres d'ouvrages sur la détermination.
3. Publié par David et Kleiber (1988).
4. Ce trait ne figure plus dans l'analyse de la métaphore formulée dans le cadre de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986; Reboul, 1991). Voir cependant Charbonnel (1991), notre critique dans *Verbum* (1993) et Kleiber (1983 et 1984).
5. Plus précisément, Paul fait partie d'une catégorie dont les membres sont interprétés comme présentant une certaine similitude avec Napoléon.
6. Voir à cet égard les différents travaux sur le nom propre métaphorique de Jonasson.
7. Thèse défendue par Martin (1986), Furukawa (1986) et Léard (1987).
8. Parallèlement à la distinction entre nom commun en sens figuré (type *goret*) et nom commun en métaphore pure, Flaux distingue fort justement entre antonomase lexicalisée et antonomase discursive.
9. Gary-Prieur sépare ces deux exemples en parlant pour le premier de *multiplication* du nom propre (1989) et pour le second de *modalisation* ou d'*image discursive* (1991).

10. Pour une critique de l'analyse en termes de métonymie, voir Gary-Prieur (1990).
11. Le terme *aspect* se trouve, comme le signale en note K. Jonasson, chez Togeby (1982, p. 162), ceux de *manifestation* et de *sous-individu* chez Ö. Dahl (1975) et à sa suite chez Van Langendonck (1985).
12. Pour un type d'emploi massif de 'multiplication', citons: *Il y avait de la Marie à perte de vue*.
13. Jonasson (1992) se sert de cette donnée pour défendre la thèse de la massivité des noms propres. Notre analyse du massif de division indéfinie montre toutefois qu'une telle conclusion est trop forte.
14. C'est un fait caractéristique de tous les emplois modifiés du nom propre.
15. Une interprétation 'corporelle' est également possible.
16. Voir Jonasson (1991 et 1992) qui montre l'importance de la notion de type humain dans le fonctionnement des noms propres quantifiés.

Bibliographie

- Burge, Tyler. 1973. Reference and Proper Names. *Journal of Philosophy* 40. 14. 425-439.
- Charbonnel, Nanine. 1991. La tâche aveugle 1: Les aventures de la métaphore; 2 : L'important c'est d'être propre. Strasbourg: Presses de l'Université de Strasbourg.
- Dahl, Ölsen. 1975. Individuals, Sub-Individuals and Manifestations. *Logical Grammar Reports*, 15. Université de Göteborg.
- Danon-Boileau, Laurent. 1989. La détermination du sujet. *Langages* 94. 39-72.
- David, Jean and Georges Kleiber (Eds.). 1989. Termes massifs et termes comptables. Paris: Klincksieck.
- Flaux, Nelly. 1991. L'antonomase du nom propre ou La mémoire du référent. *Langue française* 92. 26-45.
- Furukawa, Naoyo. 1986. L'article et le problème de la référence en français. Tokyo: Editions France Tosho.
- Galmiche, Michel. 1983. L'utilisation des articles génériques comme mode de donation de la vérité. *LINX* 9. 28-87.
- Galmiche, Michel. 1986. Note sur les noms de masse et le partitif. *Langue française* 72. 40-53.
- Galmiche, Michel. 1987. A propos de la distinction massif/comptable. *Modèles linguistiques* vol. 18. 181-203.

- Galmiche, Michel. 1989. Massif/Comptable: de l'un à l'autre et inversement. Termes massifs/termes comptables. J. David et Kleiber (Eds.). Paris: Klincksieck. 63-77.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1989. Quand le référent d'un nom propre se multiplie. Modèles linguistiques 11, 2. 119-133.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1990. Du Bach, du Colette: neutralisation du genre et recatégorisation des noms de personne. Le français moderne 58. 3/4. 174-189.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1991. La modalisation du Nom Propre. Langue française.
- Jonasson, Kerstin. 1982. On Modified Proper Names. Nordic Linguistic Bulletin 6. 4. 12-13.
- Jonasson, Kerstin. 1987. Articles génériques et noms propres modifiés. Rencontre(s) avec la généricité. Kleiber (Ed.). Paris: Klincksieck. 57-72.
- Jonasson, Kerstin. 1990 a. Sur le double statut mondain et métalinguistique du nom propre. Studier i modern språkvetenskap. Ny Serie 9. 123-151.
- Jonasson, Kerstin. 1990 b. Métaphores in absentia et lexicalisation des noms propres métaphoriques. Actes du XIe Congrès des romanistes scandinaves. Trondheim (13-17 août 1990). 161-271.
- Jonasson, Kerstin. 1990 c. Sens dénotatif, sens connotatif et noms propres modifiés. Actes du Xe Congrès des romanistes scandinaves. Lund (13-17 août 1987). 219-225.
- Jonasson, Kerstin. 1991. Les noms propres métaphoriques: construction et interprétation. Langue française.
- Jonasson, Kerstin. 1992. Le nom propre désignateur : un terme massif? in Etudes de linguistique romane et slave. Cracovie. 291-313.
- Jonasson, Kerstin. 1993. Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques. in Actes du XIXe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (St. Jacques de Compostelle, 4-9 septembre 1989) 4. Coruna. 429-439.
- Kleiber, Georges. 1981. Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres. Paris: Klincksieck.
- Kleiber, Georges. 1983. Métaphore et vérité. LINX 9. 89-130.
- Kleiber, Georges. 1984. Pour une pragmatique de la métaphore: la métaphore, un acte de dénotation prédicative indirecte. Recherches en pragma-sémantique. Kleiber (Ed.). Paris: Klincksieck. 123-163.
- Kleiber, Georges. 1990. L'article Le générique. La généricité sur le mode massif. Genève: Droz.
- Kleiber, Georges. 1993. Faut-il banaliser la métaphore? Verbum. 1-2-3. 197-210.

- Léard, Jean-Marcel. 1987. Quelques aspects morpho-syntaxiques des syntagmes et des phrases génériques. Rencontre(s) avec la généricité. Kleiber (Ed.). Paris: Klincksieck. 133-155?
- Martin, Robert. 1986. Les usages génériques de l'article Le et la pluralité. Déterminants: syntaxe et sémantique. J. David et Kleiber (Eds.). Paris: Klincksieck. 187-202.
- Meyer, Bernard and J.D. Balayn. 1981. Autour de l'antonomase du nom propre. Poétique 46. 183-199.
- Pelletier, J.F. 1975. Non-singular Reference: some Preliminaries. Philosophia 5. 4. 451-465.
- Sperber, Dan and Deirdre Wilson. 1986. Relevance: Communication and Cognition. Oxford: Basil Blackwell.
- Togeby, Knud. 1982. Grammaire française 1: Le nom. Copenhagen: Magnus Berg, Ghani Merad et Ebbe Spang-Hanssen (eds.).
- Van Langendonck, Willy. 1985. Pragmatics and Iconicity as Factors Explaining the Paradox of Quantified Proper Names. Names 33. 3. 119-126.
- Wilmet, Marc. 1989. Le problème des noms abstraits. Termes massifs et termes comptable. David, Jean and Georges Kleiber (eds.). Paris: Klincksieck. 1-24.